

Journal des traducteurs Translators' Journal

Pour une théorie de la traduction (suite et fin)

Edmond Cary

Volume 8, Number 1, 1er Trimestre 1963

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060988ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060988ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cary, E. (1963). Pour une théorie de la traduction (suite et fin). *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 8(1), 3–11. <https://doi.org/10.7202/1060988ar>

POUR UNE THÉORIE DE LA TRADUCTION*

(Suite & fin)

Edmond CARY, Paris

Quand, de nos jours, on parle de traduction tout court, c'est le plus souvent à la traduction littéraire qu'on pense. L'idée que l'on se forme de celle-ci demeure néanmoins assez floue. Les définitions qui en ont été données aux différents siècles ont grandement varié, de même que les exigences qui lui ont été présentées. De nos jours encore, l'accord est loin d'être réalisé entre tous les pays et tous les auteurs d'un même pays.

Dès l'abord, on l'a vu, s'était posée la question des libertés que le traducteur est autorisé à prendre avec le texte. Un premier stade où l'on néglige souvent de révéler le nom de l'auteur (Alexandre Dumas en usait encore de la sorte avec les lettres russes) peut mener à celui qu'on a des « belles infidèles ». Le mot est de Ménage, et s'applique à Perrot d'Ablancourt; il caractérise une tendance qui a été répandue en France sous Louis XIV — et dans bien d'autres lieux en d'autres temps. Au XVIII^e siècle encore, un Houdar de la Motte se proposait de donner une Iliade « telle qu'Homère l'eût écrite de nos jours », par opposition à Mme Dacier, qui faisait vœu de stricte fidélité.

Le débat entre la fidélité et la liberté est du reste éternel. Le congrès réuni en 1959 par la Fédération internationale des traducteurs pour discuter du problème de la « qualité en matière de traduction » en a résonné. C'est que ces notions sont relatives. Pour le lecteur moderne, la version « fidèle » de Mme Dacier se distingue peu des « belles infidèles ». N'est-ce pas elle qui remplace « pauvre fou » par « prince trop magnanime » et, n'ayant pas le courage d'écrire « âne », tourne: « Comme on voit l'animal patient et robuste, mais lent et paresseux... » ?

De nos jours, entre des pays tels que l'U.R.S.S. et la France, il règne un désaccord presque constant sur la plupart des « évidences » en matière de traduction. En Russie, on considère qu'une traduction d'un poète faite en prose pêche par infidélité. On y rit de voir des proverbes rendus par des proverbes équivalents d'une autre langue. La fameuse clarté, obligatoire pour le traducteur français, n'y fait point l'objet d'une adoration aussi fétichiste. « Quand cette langue traduit, elle explique », s'émerveillait Rivarol. Ailleurs, on dira qu'expliquer, c'est fausser.

La relativité de ces notions essentielles ne doit jamais être oubliée. Ni, surtout, le fait que les professions de foi les plus sincères tournent aux contrevérités au bout de très peu de temps. En traduction surtout, l'enfer est pavé de bonnes intentions.



(*) Voir *J. des Trad.* 7.4 (1962): 118-127.

C'est dans la traduction technique et scientifique telle qu'elle est pratiquée de nos jours qu'on voit triompher l'esprit de rigueur et d'exactitude. Dans cette province, les sacro-saintes règles d'élégance, voire de simple correction grammaticale, pâlissent à côté de la tyrannique exigence de précision du vocabulaire et de stricte observance de la terminologie propre au sujet.

Dans son acception contemporaine, ce genre est assurément un tard-venu.

La transmission des textes scientifiques n'est pas pour autant un phénomène nouveau. Mais, dans une antiquité reculée, elle ne se distinguait pas de celle des textes religieux et magiques. Les prêtres babyloniens notaient des recettes médicales et magiques, des traités de divination et d'astrologie, des problèmes mathématiques, etc. L'alchimie babylonienne serait passée à l'Égypte hellénique par l'entremise des mages entretenus par les souverains perses puis par les diadoques séleucides grecs. Lors de la prise de Carthage, Scipion Emilien sauva des flammes et rapporta à Rome les vingt-huit volumes du traité d'agriculture de Magon. Le trophée fut offert en grande pompe au Sénat, qui institua une commission pour le traduire. L'ouvrage fut ensuite entouré d'une vénération égale à celle dont jouissaient les livres sibyllins.

Au XVIII^e siècle, les grandes œuvres des savants étaient traitées par les traducteurs à l'instar des ouvrages littéraires ou philosophiques. Les exigences qu'on leur présentait portaient au premier chef sur des qualités d'élégance et de style.

Si nous voulons parler de la traduction scientifique et technique comme d'un genre distinct, dans son acception actuelle, c'est donc moins à la catégorie des textes traduits que nous aurons à nous attacher qu'à une certaine attitude à leur endroit. De nos jours, nous l'avons dit, les exigences se trouvent renversées. On pardonnera au traducteur l'absence de style et le charabia pourvu que le texte produit soit aisément utilisable selon la destination prévue. L'attitude est devenue essentiellement pragmatique.

Le phénomène est important, car les travaux de cette nature se multiplient à une vitesse vertigineuse. Si, dans l'édition proprement dite, ils ne représentent qu'une minorité, ils règnent sur l'énorme masse des documents traduits en dehors du champ de l'édition — prospectus, notices, articles et études, documents intérieurs utilisés par l'industrie, le commerce, les laboratoires, etc.

Faut-il y voir cependant un produit de notre temps ? La vérité n'est-elle pas que, dès le passé le plus reculé, cette forme de traduction a existé, mais qu'elle a toujours été tenue en marge des activités susceptibles de laisser une trace ou de mériter une mention ? Dans son humilité même, n'aurait-elle pas été de tous temps la plus courante, la plus proche de la masse des hommes ?

Nous pensons, par exemple, aux obscurs interprètes des marchés et des ports, des campements et des routes, intermédiaires naturels de cent opérations pratiques malaisément identifiables. A-t-on jamais pu s'en passer ?

On ne sait pas grand-chose de la situation linguistique dans la pré-histoire. Si haut qu'on remonte dans le temps, on décèle cependant des hommes de races différentes, et des rapports entre ces races. Comment s'opéraient les contacts ? Des trocs silencieux sont attestés par des auteurs de l'Antiquité comme par des explorateurs modernes. Mais est-on en droit d'ériger un tel procédé en règle ? Nombreuses sont les allusions aux interprètes qui accompagnent les commerçants le long des voies de passage ou qui agissent sur les marchés. On peut établir quelle *lingua franca* régnait sur la Route de la Soie aux différentes époques. Par leur intermédiaire, ont pu non seulement s'échanger les phrases banales d'une transaction de bazar, mais des recettes techniques et des connaissances plus générales. On peut suivre, d'un bout à l'autre de la Route de la Soie, le cheminement de certaines inventions, qui se transmettent avec un décalage de temps régulier tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. On peut lier les *Souva Soutra* de l'Inde aux notions géométriques méditerranéennes, les connaissances astronomiques des Arabes à celles des habitants de la Chine ancienne. Les livres taoïstes contiennent des descriptions d'animaux qui ressemblent curieusement à celles qu'on trouve sous la plume d'Aristote. N'est-il pas concevable qu'au « premier millénaire chrétien, un Scythe parlant grec, familier des cités grecques de la mer Noire et des livres qui s'y lisaient, ou un Alain de langue grecque aient pu converser en quelque langue intermédiaire des steppes avec un Hun parlant le chinois. Et un marchand romano-syrien aurait pu avoir appris assez de chinois pour apporter ou recevoir des idées dans le port de Canton » (J. NEEDHAM : *Science and Civilisation in China*, I, 223).

Cette traduction pragmatique-là se distinguait assurément de la traduction technique moderne avant tout parce qu'elle ne cherchait pas la rigueur. Il faut des circonstances exceptionnelles pour qu'elle se hausse à un niveau digne de retenir l'estime. Dans les centres arabes ou syriaques où s'est organisé, en certains siècles, un travail de traduction systématique portant en grande partie sur des ouvrages scientifiques, on peut sans nul doute discerner les amorces du genre. Ce qui lui manquait essentiellement, c'était le développement de la science et de la technique elles-mêmes, et de l'esprit que ce développement a déterminé et généralisé.

Il lui manquait, en outre, le secours de certains outils indispensables, en l'occurrence, les dictionnaires.

L'Antiquité avait connu des *thesaurus* unilingues. Le Moyen Age a laissé des glossaires, plutôt traductions juxtalinéaires que dictionnaires. C'est au xv^e et au xvi^e siècle qu'on s'est vraiment aperçu qu'il était commode de flanquer d'équivalences en d'autres langues les listes de mots des *thesaurus*. Dès 1498, on trouve un *Catholicon* latin-français. Le *Dictionarium* d'A. Calepin (paru en 1502) fut vite accommodé à la même sauce. En 1539, Robert Estienne donna un dictionnaire français-latin. Les dictionnaires rapprochant les langues vulgaires suivirent, selon l'intensité des échanges. Il faut attendre 1786 pour trouver un dictionnaire français-russe; dès 1704 avait été composé à Moscou un dictionnaire slavon-grec-latin.

L'engouement du public suscita la composition de dictionnaires pluri-lingues. Dès 1550, on a un « Dictionnaire des huit langaiges (grec, latin, flamang, François, espagnol, italien, anglois, alleman) » ; on en verra en onze langues, et plus.

Fait plus gros de conséquences, dans la même période apparaissent les dictionnaires spécialisés, promis à un brillant avenir en raison du développement des techniques particulières. Dictionnaire de médecine grec-latin d'Henri Estienne (1564), dictionnaires de marine, etc. Ce sont des ouvrages de cet ordre qui fournissent les cohortes de la lexicographie actuelle.

L'essor de la traduction scientifique et technique, allant de pair avec une intégration générale de la science et de la technique à la vie des hommes, exerce une poussée sensible, dans le sens d'une normalisation, sur la langue utilisée dans ces traductions.

La langue qui a cours dans les ouvrages savants et techniques tend de plus en plus à être codifiée. On recommande d'éviter les mots à double sens, les synonymes, les périphrases pouvant prêter à confusion, les mots obscurs, d'employer de préférence le même mot dans un sens donné, et l'on essaye de coordonner les désignations par-dessus les frontières. La terminologie devient une science envahissante. L'usage, suspect d'anarchie, est soumis à une rectification systématique. Naguère, l'usage était roi : on souhaite désormais pouvoir réformer l'usage.

Or, c'est par voie de traduction que s'effectuent en grande partie les communications dans ce domaine. Le traducteur se voit investir de responsabilités nouvelles vis-à-vis de l'usage. C'est à lui qu'il appartient souvent de lancer des mots nouveaux. C'est à lui qu'on reprochera la naissance de certains barbarismes. A la limite, lui-même s'érige en censeur et en législateur du langage.

L'apparition de machines à traduire pourrait aggraver cette évolution. Jusqu'à présent, les travaux qui se rapportent à la « traduction mécanique » nous ont ouvert des vues nouvelles sur les mécanismes de la traduction, le fonctionnement de la langue et de la pensée. Que demain la « T.M. » entre dans une phase pratique et les servitudes qui lui sont propres risqueront de se répercuter sur le mode d'expression auquel seront astreints savants et techniciens. Pour faciliter la marche de la machine, le langage qui lui sera présenté devra, le cas échéant, subir une dessiccation préalable, dessiccation qui pourra menacer de proche en proche des zones étendues du langage. Jusqu'ici, les lois du langage commandaient aux règles de la traduction. Les particularités d'un genre de traduction, sous la forme des spécifications d'une machine électronique, viendront-elles à régir l'usage linguistique ?



Ce qui précède ne constitue, actuellement, qu'une vue de l'esprit. Il nous paraît néanmoins légitime d'y penser et d'agiter pareille éventualité dans le cours d'un débat portant sur les lois de la traduction, les rapports de celle-ci avec le langage, les théories que l'on est en droit d'en dégager.

Sans doute, ne peut-on classer sans ambages dès maintenant la traduction mécanique parmi les « genres » de traduction existants. Il serait mal avisé de l'exclure *a priori*, avec un haussement d'épaules, par mépris irraisonné ou simple manque d'information.

Dès maintenant, en tout cas, n'y aurait-il pas lieu de tenir compte de certains autres genres, fréquemment très contestés ? Le doublage cinématographique, par exemple ?

Ce genre est un des plus répandus du monde actuel. On compte plus de gens sur terre qui vont voir des films que de gens qui lisent des romans. Or, dans la plupart des pays, la production cinématographique est, pour une large part, doublée.

Nous ne nous sommes pas arrêtés spécialement sur la traduction théâtrale, qui possède de vieilles lettres de noblesse en tant que genre majeur de la traduction. La traduction des films s'y apparente: même attachement à l'expression parlée et « parlante », même souci du dialogue vivant et de l'effet produit sur un public de chair et de sang, même intégration à un ensemble qu'est le spectacle et qui, dans le cas du cinéma, s'élargit aux dimensions d'une industrie. Si l'on préfère repousser la traduction des pièces vers les confins maudits de l'adaptation, il serait imprudent de l'oublier entièrement dans des études tendant à asseoir les bases théoriques de la traduction. Dans le passé, n'a-t-on pas vu maintes littératures faire leurs premiers pas grâce aux béquilles de la traduction de pièces de théâtre étrangères et ce mode de traduction jouer un rôle de tout premier plan ?

Refuser purement et simplement de prendre en considération le doublage ne serait pas moins arbitraire. Pour disqualifier le genre, on se contente en général de dire qu'il est assujéti à des servitudes extérieures, qui sont celles du synchronisme (et qu'on lui reproche aussitôt de respecter insuffisamment). Le synchronisme consiste dans l'obligation imposée au doubleur de suivre l'articulation visible sur l'image originale, et le jeu des acteurs originaux. En d'autres termes, quand il établit son texte, il doit demeurer fidèle non seulement au sens qui peut être transcrit sur une feuille de papier, non seulement à la forme vivante du dialogue et au ton général du spectacle, non seulement à une cadence et à un compte de syllabes (plus étroitement que n'importe quel traducteur de textes poétiques ou religieux), non seulement il doit savoir s'exprimer en langage parlé, mais il doit se plier à l'élocution matérielle de ces phrases dans la langue originale. Les voyelles du texte traduit doivent coïncider avec des voyelles de l'original et les fermetures de bouche avec des fermetures de bouche. Le mot clé doit parfois occuper la même place dans la phrase, quelles que soient les différences existant dans la structure des deux langues, si un geste nettement visible sur l'écran vient le ponctuer.

N'est-on donc pas en droit de dire sans chercher le paradoxe que le doublage impose le degré le plus élevé de fidélité ? Les autres genres se contentent de reproduire des éléments fragmentaires de l'original, le doublage est tenu d'en respecter la totalité. Si l'on prétend établir des hiérarchies en fonction de la fidélité, n'est-ce pas le doublage qui serait en droit d'occuper l'extrême sommet de la pyramide et faire figure de seul genre de traduction vraiment complet ?



Il est une autre gamme de distinctions nécessaires et qui dépend des langues mises en jeu par une opération de traduction — sans être, pour autant, d'ordre linguistique.

Nous disons que la mise en français d'une page de roman américain relève de la traduction. Si la même opération s'applique à un papyrus du delta du Nil vieux de trente siècles, c'est à un égyptologue qu'elle sera confiée et l'opération sera dite déchiffrement. Pour savoir ce que veulent dire tels pygmées, c'est à des ethnographes, à des explorateurs qu'on s'adressera.

Ces exemples peuvent paraître grossiers et les distinctions artificielles. Une vérité constante s'en dégage néanmoins, à savoir qu'on ne traduit pas de la même plume — qu'on ne lit pas avec les mêmes yeux, qu'on ne reçoit pas du même cœur, qu'on ne prononce pas des mêmes lèvres — des « messages » venus d'un peuple voisin, ami et familier, et ceux d'une culture étrange, lointaine, voire hostile.

La manière de traduire les mêmes auteurs peut changer en l'espace de peu d'années, sans que les rapports grammaticaux et structurels entre les deux langues aient subi le moindre changement, mais simplement parce que les deux cultures seront venues à se connaître plus intimement. C'est à mesure que s'accroissent et se précisent nos connaissances des mœurs d'un pays et des manières de faire, de sentir, de penser et de dire qui y règnent qu'une traduction plus proche de l'original devient possible. Tant qu'il y a ignorance, la traduction est inévitablement explicative.

A la limite, le traducteur se sent autorisé à reproduire le mot étranger tel quel. Nous mettons « whisky » et « porridge » sans éprouver le besoin d'expliquer, ni même de « traduire » par quelque autre procédé. De même pour « soviét » et « kolkhoze », pour « fado » et « rock'n roll ». Mais sommes-nous déjà en droit d'écrire « drug-store » sans commentaire ? Ou même « espresso » ?

Les mesures, les titres, les formules de politesse, etc., exigent fréquemment des conversions. C'est faire preuve d'exotisme que de laisser tels quels les stades, miles, verstes, lis, la « modeste maison » et « l'honorable partie de campagne ». Mais si la formule par laquelle on a rendu l'expression étrangère vient à vieillir à son tour, la traduction devient ridicule. On a fait des gorges chaudes d'Amyot parce qu'il avait peuplé la Grèce antique de syndics et de baillis. N'est-ce pas tout bonnement parce que ces termes sont tombés en désuétude en français ? Gaspard de Tende faisait dire à Cicéron « Monsieur votre fils » (traduction de *Servius noster*). Attendons cent ans pour juger les traductions de notre époque, qui se piquent d'être rigoureusement fidèles. Déjà la version de Mardrus des *Mille et Une Nuits* rend un son « Vie parisienne » de la belle époque. Et les successives versions d'Homère — que ce soit celle de Leconte de Lisle ou de Bérard — iront peu à peu s'aligner aux côtés de celles de Mme Dacier et de Houdar de La Motte.

C'est que les notions mêmes de fidélité et de liberté sont mouvantes. Gaspard de Tende, que nous venons de citer, affirmait qu'il existait dans l'art de traduire « aussi bien que dans tous les autres des règles certaines et assurées », fixées selon un « ordre immuable et éternel ». C'est cette affirmation de principe qui nous paraît erronée aujourd'hui. Tout au

contraire, c'est à travers les traductions que nous prétendons, de nos jours, discerner les goûts changeants et les normes acceptées par les diverses époques (Cf. Reuben A. BROWER: *Seven Agamemnon*s dans *On Translation*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1959).



Dans la manière de traduire, dans les exigences présentées à la traduction se reflètent les jugements de valeur admis par les différentes cultures et qui situent ces cultures les unes par rapport aux autres. L'opération de traduction se trouve constamment confrontée, en dernière analyse, à des normes de nature éthique.

Le mythe de Babel montrait la terre comme possédant une seule langue. C'est pour punir les hommes que Dieu leur a infligé la diversité linguistique. Pendant le Moyen Age, le latin était apparu comme la langue commune de la chrétienté (c'est-à-dire de l'humanité, aux yeux des chrétiens), dont les langues dites vulgaires n'étaient que des corruptions accidentelles et passagères.

Cela étant, était-il sage, était-il normal de cultiver ces idiomes ? Pouvait-on prétendre les hausser au rang du latin ? N'était-ce pas faire le jeu du démon ?

Avant le latin, certes, il y avait eu le grec. On ne l'ignorait pas, mais on en éprouvait une gêne réelle. *Græcum est, non legitur*. La première version complète de la Bible, traduite en français (par Lefèvre d'Étaples) avec référence au grec, fut condamnée par la Sorbonne.

Les choses se corsaient encore plus quand on était amené à accéder aux sources du savoir par le détour des traductions dues aux infidèles. Roger Bacon se faisait un malin plaisir d'affirmer qu'on ne saurait entendre la philosophie et les saintes Ecritures si l'on n'entendait l'arabe. Le pape Sylvestre II (élu en 999) était allé étudier à l'université musulmane de Cordoue: on ne manqua pas de l'accuser de commerce avec le diable.

La Renaissance vit craquer cette carapace endurcie. Les langues « vulgaires » reçurent droit de cité. Ne nous demandons pas ici jusqu'à quel point cette reconnaissance fut sincère. Le vieux mythe d'une langue universelle unique n'est sans doute pas près de mourir. Il est évocateur d'un âge d'or et se retrouve dans les prédications espérantistes, greffé sur un messianisme de paix universelle.

Constatons simplement que ce bouleversement fit du siècle de la Renaissance une des grandes époques de la traduction. Grande époque non seulement par le nombre des livres traduits, mais aussi par l'acuité des conflits suscités par la traduction (la Réforme n'est-elle pas au premier chef une querelle de traducteurs ?) et par l'essor théorique qui s'est manifesté alors. Pour la France, la théorie de la traduction remonte à Etienne Dolet, auteur d'un remarquable *Traité de la manière de bien traduire d'une langue en autre* et brûlé comme hérétique place Maubert en 1546 pour un prétendu contresens commis dans un dialogue de Platon.

C'est le xx^e siècle, cependant, qu'il faut attendre pour que se fasse jour une vérité essentielle: à savoir, que les langues dignes de ce nom ne se limitent pas à quatre ou cinq, mais qu'il en existe sur terre des dizaines et des centaines, que le chinois a, pour le moins, autant de titres que le français ou le latin pour se sentir une vocation de langue universelle, que les textes bibliques ont été traduits en un millier d'idiomes et plus — dont certains parlés par des millions d'individus.

Ces faits commencent à être non seulement connus mais — tant bien que mal — admis. L'activité de traduction n'est plus l'apanage de rares initiés, de mandarins de la République des lettres auxquels pensait encore Valéry Larbaud (*Sous l'invocation de saint Jérôme*). Les gens les plus frustes ne s'étonnent plus de la rencontrer sur leur route.

La vie internationale a légalisé la notion de diversité linguistique: organisations et conférences ont leurs langues « officielles », leurs langues « de travail ». De fait, toutes les activités humaines sont désormais pénétrées par la traduction: littérature, commerce, arts, sports, industrie, religion... Ce qui pouvait paraître jadis une monstruosité impie devient monnaie courante et pratique saine aux yeux du commun des mortels. Il devient un cliché de dire que nous vivons à « l'âge de la traduction ».

Cette vertigineuse expansion des activités de traduction (en dix ans, entre 1950 et 1960, le nombre de titres traduits recensés par l'*Index translationum* a passé de moins de 14,000 à plus de 30,000) tient à deux facteurs principaux: multiplication des langues intervenant dans les échanges, diversification des genres pratiqués.



La constatation qui précède nous paraît d'une importance capitale.

En effet, ce qui, à notre sens, paralyse le plus gravement les efforts tentés en vue de la constitution d'une théorie de la traduction, c'est la méconnaissance de ce double facteur de complexité.

L'élaboration d'une théorie générale de la traduction exige un recensement aussi complet que possible des divers genres de traduction pratiqués de nos jours⁵. Ce recensement doit être opéré sans aucune exclusive *a priori* et s'appuyer sur l'étude de l'évolution subie par les différents genres. Elle exige une analyse plus poussée de chacun des genres — non point pris isolément et érigé en un absolu, mais situé par rapport aux autres genres et en fonction d'eux⁶. Or, trop souvent, on se complait à des exercices de style qui ne tiennent compte, par exemple, que de la traduction littéraire, en ignorant tous les autres genres. On déclare que c'est la seule « vraie » traduction, ou la seule qui compte, ou

(5) C'est ce que nous avons cherché à esquisser dans *La traduction dans le monde moderne* (Librairie de l'Université, Georg, Genève, 1956).

(6) C'est par là qu'innovent des ouvrages tels que celui d'Oettinger: *Automatic Language Translation*, et surtout celui de R. W. Jumpelt: *Die Übersetzung naturwissenschaftlicher und technischer Literatur*, déjà cité, ainsi que *Problèmes théoriques de traduction* (à paraître, N.R.F., Paris) par Georges Mounin.

la seule possible : c'est un jeu d'enfant, ensuite, de poser des définitions à l'emporte-pièce et d'énoncer des lois éblouissantes. Il est indubitablement plus ardu d'accepter les particularités contradictoires de la traduction poétique et de la traduction technique, de la traduction automatique et de la traduction littéraire, de l'interprétation et du doublage, et de ne s'aventurer à parler de « la » traduction en général que compte tenu de l'ensemble de ce bagage. Ce n'est qu'alors qu'on peut essayer de bâtir plus haut. Seule une théorie qui aura le courage de s'appuyer sur tous les piliers surgis en notre siècle et fort disparates à première vue pourra se targuer d'être une théorie générale de la traduction.

Parallèlement, il nous paraît stérile d'enfermer les plus beaux raisonnements dans le cadre des rapports entre français et anglais, entre russe et allemand. Au Siècle des lumières, l'abbé Gélyon pouvait proclamer : « Traduire, c'est mettre en langue vulgaire un auteur ancien, soit grec, soit latin. » En son temps, pareille affirmation n'était pas illégitime. De nos jours, se cantonner en un « domaine », si riche soit-il, et ne rien vouloir connaître des autres, c'est se condamner à faire œuvre partielle. Ces rapports-là, on les a déjà beaucoup creusés. Sans doute ne creusera-t-on jamais trop. Mais peut-on prétendre, de nos jours, traiter de la traduction poétique en général sans tenir compte des poètes chinois ou arabes ? Est-il concevable qu'on analyse les principes de la traduction technique et scientifique sans marquer aucun intérêt pour ce qui se passe, disons en Inde ou d'autres pays neufs, où la traduction est très active dans ce domaine et où elle est compliquée par l'absence, dans les nouvelles langues nationales, de la masse de termes utilisés de toute nécessité par le vocabulaire de la science et de la technique ?

En matière de traduction, la pensée théorique doit abjurer tout schématisme, toute simplification arbitraire. Sous peine de se disqualifier, elle doit cesser d'être parcellaire. Si utiles et si légitimes que demeurent assurément les diverses recherches particulières, c'est seulement à condition d'admettre de bonne foi comme objet d'étude la traduction dans son ensemble et sa variété, dans sa complexité et ses variations, que pourra se constituer une théorie *générale*, à la mesure du développement vertigineux qui anime à notre époque les activités pratiques de traduction.



(7) L'ouvrage d'E. Nida : *Toward a Science of Translating*, qui tient systématiquement compte de l'expérience acquise par la traduction biblique en d'innombrables idiomes, fera certainement date à cet égard.